



# 22 MAI JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

## **Journée internationale de la diversité biologique 2022 : déclaration du ministre tchadien de l'environnement, de la pêche et du développement durable, Mahamat Ahmat Lazina**

Source : [COMIFAC](#)

Chers Compatriotes,  
Mesdames et Messieurs,

Demain, 22 mai 2022, le Tchad en tant qu'Etat partie à la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique, s'associe aux autres pays du monde pour célébrer la Journée Internationale de la Biodiversité sous le thème : « Construire un avenir partagé à toutes les formes de vie ».

L'objectif recherché à travers cette journée est d'informer et de sensibiliser les parties prenantes à la mise en œuvre de la Convention au niveau national, d'une part et d'autre part de faire prendre conscience de la gravité de l'état de l'érosion de la biodiversité au Tchad.

Il s'agira spécifiquement de présenter l'état de lieu de la biodiversité au niveau national ; de présenter les bonnes pratiques des projets, programmes et incitatives au niveau national ; de présenter des films documentaires sur la biodiversité ; décerner un prix symbole pour une action phare en faveur de la Biodiversité ; d'organiser des tables rondes thématiques pouvant aboutir à la contribution du Tchad au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 et sa participation à la COP 15 en Chine en août 2022.

Cette Journée Internationale de la Biodiversité, offre ainsi au Gouvernement l'opportunité pour rappeler à toutes et à tous, l'importance de la biodiversité dans notre vie quotidienne. C'est pourquoi, je demeure convaincu que doivent se poursuivre et se renforcer toutes les actions de préservation, de conservation et

A decorative border surrounds the text, featuring various nature-related icons such as a tree, a bird, a fish, a bee, and a person, set against a dark blue background with green and yellow accents.

de sécurisation de nos ressources végétales et animales en vue de la sauvegarde de notre patrimoine biotique commun.

Tenant compte de notre contexte actuel qui est fortement impacté par le changement climatique et la perte de la biodiversité, je voudrais exhorter toutes les autorités administratives, militaires, traditionnelles et religieuses à célébrer avec ferveur cette Journée Internationale de la Biodiversité, sur toute l'étendue du territoire.

Chers concitoyens, à travers cette Journée, je voudrais vous exhorter à plus de responsabilité individuelle et collective afin d'entreprendre des actions citoyennes de sensibilisation de proximité, pour une utilisation écologiquement rationnelle et durable des ressources issues de la biodiversité.

Cet acte citoyen constituera une contribution hautement significative dans la prévention des désastres liés à la perte de la biodiversité, car léguer aux générations futures un patrimoine naturel relativement intact pour leur survie relève de notre responsabilité à tous.

Notre pays le Tchad, faut-il le rappeler, pour s'en féliciter, renferme une biodiversité particulièrement riche et importante, en termes d'espèces animales et végétales, dont le taux d'endémisme global est considérable. Les statistiques actuellement disponibles font état d'environ 4318 espèces de végétaux supérieurs dont 71 espèces endémiques. En ce qui concerne les animaux, il est dénombré 722 espèces composées de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et des poissons, sans compter le groupe d'insectes qui semble plus riche en diversité spécifique. A titre illustratif, le lac Tchad et ses environs abritent la grande majorité d'espèces de poissons du pays et la filière pêche fait vivre plus de 30.000.000 de personnes.

Certaines espèces végétales (sauvages ou domestiques) sont aussi consommées sous formes de légumes, des fruits, de tubercules, d'épices, de boissons et d'autres sont utilisées sous forme des médicaments et permettent à nos populations de tirer leurs revenus. Tout ceci pour rendre compte du rôle capital que joue la biodiversité dans notre vie au quotidien.

Nonobstant l'importance du rôle joué par la biodiversité dans notre existence au quotidien, il nous est donné de constater avec grand regret, de nos jours, que celle-ci se trouve fortement menacée dans son existence, non seulement par les effets néfastes des changements climatiques, mais aussi et surtout par les activités anthropiques négatives, telles que la coupe abusive et anarchique du bois vert, la perte et la dégradation de son habitat suite à la pollution, aux prélèvements

incontrôlés des ressources biologiques, à la prolifération des espèces exotiques et au braconnage.

Face à cette situation dramatique, nous nous félicitons que, sous la clairvoyante impulsion du Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence le Général d'Armée MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO, le Gouvernement de Transition puisse, en parfaite adéquation avec les engagements internationaux du Tchad en matière de diversité biologique, renforcer et poursuivre des initiatives significatives déjà entreprises.

Devenue une tradition mondiale depuis 1993, la Journée Internationale de la biodiversité, qui se célèbre chaque 22 mai, a pour objectif principal d'amener les États à des actions de sensibilisation du public afin de conscientiser les citoyens sur l'importance de la préservation de la biodiversité et la nécessité de la protéger à travers une gestion rationnelle et durable, surtout dans un contexte actuel fortement marqué par les changements climatiques.

A travers la pertinence et l'actualité ce thème, il apparait clairement que la réponse à un certain nombre de défis du développement durable, auquel nous sommes tous confrontés, se trouve dans la gestion durable et le partage équitable des ressources naturelles, notamment la biodiversité dont la nature nous a fait abondamment grâce. C'est dire donc, que la construction d'un avenir radieux pour nos populations, dépend inéluctablement d'une gestion écologiquement durable et d'un partage juste et équitable des avantages découlant des ressources biologiques.

Au titre de ces initiatives, nous pouvons citer entre autres, au niveau national :

- La Réintroduction des espèces disparues telles que les rhinocéros noirs au Parc National de Zakouma et les Oryx et Addax dans la Réserve de faune de Ouadi Rimé-Ouadi Hachim ;
- La Création de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) ;
- La Création du Parc National de ZAH-SOO à Binder Léré ;
- La mise en œuvre du Programme d'Appui à la gestion concertée des Aires Protégées et des Ecosystèmes Fragiles (APEF) et bien d'autres.

Au niveau international, plusieurs actions importantes entreprises dans le cadre de la biodiversité sont également à signaler. Il s'agit entre autres de :

- L'accord tri national sur la lutte anti-braconnage transfrontalière entre le Tchad, le Cameroun et la RCA ;
- L'accord binational entre le Tchad et le Cameroun pour la création et la gestion d'un complexe transfrontalier des aires protégées Sena-Oura (Tchad) et Boubadjida (Cameroun) ;

- L'Inscription de la Girafe à l'Annexe II de la CITES à la CoP18 en 2019 en suisse ;
- La mise en œuvre du Projet de développement Local et d'Adaptation au changement climatique (ALBIA) dans et autour de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Hachim, financé par la Banque Mondiale ;
- Le Projet d'Appui à la préservation de la Biodiversité de l'Aouk, financé par l'Union Européenne pour ne citer que ceux-là.

En perspective et en parfaite cohérence avec le PND 2017-2021 qui découle de la vision 2020-2030, le Tchad que nous voulons, les ODD et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, des projets d'envergure sont envisagés, dont les plus importants sont :

- La mise en Programme National de Restauration des Terres et de la Biodiversité dans les Vingt-trois Provinces du Tchad (PNR 23) ;
- Le Projet de porter de 10% à 17% et puis à 30% du territoire national en aires protégées ;
- Le Projet de reclassement de la Réserve de Faune de Siniaka Minia en parc national ;
- La révision de la Loi 14/PR/2008;
- La Révision de la Stratégie et Plan d'Action Nationale de la Biodiversité ;
- Le projet d'inventaire global des ressources biologiques au Tchad ;
- L'élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte Anti-braconnage ;
- L'élaboration du Plan National des Zones Humides ;
- La participation du Tchad à la 15eme Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique.

Je saisis l'occasion que m'offre cette Journée Internationale de la Biodiversité pour exalter les excellentes relations de collaboration qui lient le Tchad aux partenaires techniques et financiers qui ne cessent d'accompagner le Gouvernement dans sa politique de gestion durable de ses ressources naturelles.

Qu'ils trouvent ici au nom du Gouvernement de la République du Tchad, l'expression de ma profonde gratitude.

Vive la conservation de la nature,  
Vive la coopération internationale,  
Je vous remercie.

[#Journéedelabiodiversité](#)

[#COP15](#)

[#PourLaNature](#)